



DELIBERATION N°2025/022/MJI PORTANT MODIFICATION DE LA DELIBERATION 64/MJI/2020 DU 27 NOVEMBRE 2020 PORTANT CREATION DE LA CAISSE DES ECOLES DE LA COMMUNE DE M TSANGAMOUI

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 09

De votants : 09

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 11 juin 2025

Présents :

ALI BACARI CHARAFINA, ALIDINA ASSANI CHAKA, MADI MARI DAROUECHI, MDALLAH ANLAMATI, SOILIH ANSOUMATI, VITA SOIDIKI, OUMAR SAINDOU, SOUFFOU ABDALLAH, ANLI AYOUBA

Absents :

AHAMADA COMBO SAID VALDO, IBRAHIMA SAID MAANRIFA, SAID MADI ZAINA, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSANI, SIKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINATI, MROIVILI AMINA, MADI MOITSOUMOU, SOUFFOU ZAIN-YA, MBAE LADHATI, ADAM TOILIHATI, BOURA MCOLO VITA, SAINDOU MOHAMADI, HEDJA KOURAICHIA, AHMED SAID, NOUDJOUR MADI ASSANI, ABDALLAH MAMALI

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du conseil municipal du mercredi 11 juin 2025, le conseil municipal a été convoqué par Monsieur IBRAHIMA SAID MAANRIFA, Maire, à une réunion du conseil en 2ème lecture Dimanche 15 juin 2025 à 8h00 dans la salle de délibération de la mairie.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **M ALIDINA ASSANI CHAKA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Elle est administrée par un comité composé de membres de droit et de membres élus, dont des représentants du Conseil municipal.

Conformément à la délibération N°64/MJI/2020 du 27 novembre 2020 portant Création de la Caisse des Ecoles de la commune de M'tsangamouji, la municipalité a déjà désigné 6



membres en plus du Maire qui siégeront au sein du Conseil d'Administration de cette entité. Malheureusement, l'un d'entre eux est décédé.

Il convient donc que le Conseil municipal désigne à nouveau son remplacement lequel sera appelé à siéger au sein du comité de la Caisse des écoles de notre commune. La liste actuelle des élus désigné est la suivante :

- Madame SOUFFOU Zain-Ya (Vice-présidente)
- Madame ALI BACARI Charafina
- Monsieur BACOILI Oitaha
- Madame ABDALLAH Mamali
- Monsieur AHAMADA COMBO Saïd Valdo
- Madame MBAE Ladhati

La Caisse des écoles est un établissement public communal chargé de favoriser la fréquentation de l'école et de promouvoir des actions à caractère éducatif et social en direction des enfants scolarisés. Elle peut notamment organiser des activités périscolaires, soutenir les familles en difficulté, et contribuer au financement de projets éducatifs

Conformément à l'article R212-26 du code de l'éducation, il convient également de corriger le nombre des membres élus par les sociétaires qui doit être le même que celui des élus désignés par le conseil municipal, soit 6 et non pas 3.

Il est donc demandé au conseil municipal de modifier la délibération n°64/MJI/2020 pour désigner les membres et de modifier le nombre de élus par le sociétaire.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

1) De désigner les élus suivants pour la caisse des écoles de M'tsangamouji

- Madame SOUFFOU Zain-Ya (Vice-présidente)
- Madame ALI BACARI Charafina
- Monsieur ANLI Ayoub
- Madame ABDALLAH Mamali
- Monsieur AHAMADA COMBO Saïd Valdo



- Madame MBAE Ladhati

- 2) De porte à 6 le nombre d'élus désigné par les sociétaires
- 3) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 15/06/2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA

Date : 18/06/2025

Qualité : Maire

